

**REGLEMENT DU BATTLE MOUCHE/LEURRE BAROUCBAT
05/12/2021**

➤ **Déroulement**

Présence à 7H00 – briefing à 7h15

Le Battle se déroulera en binôme sur sept manches 8h00 – 11h45 / 14h00 – 16h45
4 manches de 45 minutes le matin et 3 manches de 45 minutes l'après-midi dont des
manches en barque.

15 minutes de rotation

Pause déjeuner de 12h00 à 13h30 – Le prix du repas est compris dans l'inscription.

17h30 remise des prix suivi du verre de l'amitié.

Chaque binôme sera composé au choix d'un pêcheur à la mouche et d'un pêcheur aux
leurres ou de deux pêcheurs à la mouche ou de deux pêcheurs au leurre.

L'attribution des postes se fera par tirage au sort.

Les limites des secteurs seront matérialisées sur le terrain.

L'organisation indiquera clairement et signalera si nécessaire les zones spéciales, à
l'intérieur de la zone de pêche qui sont sujettes à un type de restriction, comme les
réserves de pêche, les zones non autorisées, ou celles présentant un risque apprécié par
l'organisateur local.

La pêche depuis les pontons est interdite.

➤ **Modalité d'inscription – PAS DE PRE-INSCRIPTION**

L'inscription peut se faire en binôme ou en individuel au prix de **45€ par pêcheur - 38€
par pêcheur de moins de 16 ans** et devra contenir la fiche d'inscription, une
attestation d'assurance et l'attestation du droit à l'image pour chaque participant. Le prix
inclus le droit de pêche.

L'inscription se fait par courrier accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de Club
Nokilleurres73 à adresser à :

Club Nokilleurres73 – M DUBOIS Frédéric – 207 chemin du Raclet 73520 ST BERON

OU

en ligne sur nokilleurres73.e-monsite.com avec un règlement par PayPal à
nokilleurres73@hotmail.com

Toute inscription incomplète sera refusée.

La liste des inscriptions validée sera publiée sur la page Face book du club et mise à jour
jusqu'à la **date limite du 30/11/2021** – cachet de la poste faisant foi.

➤ **Annulation d'inscription**

Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscriptions perçus en cas
d'annulation par le participant après la date limite, soit le 30/11/2021.

Toute réclamation se fera auprès du responsable de l'organisation. F. DUBOIS

➤ **Equipements et leurres**

Leurres :

La compétition se déroulera exclusivement au lancer, dans toutes ses variantes. Les
pêcheurs auront l'entière liberté de choisir les styles qu'ils désirent, pourvu qu'ils rentrent
dans la catégorie « lancer » (leurre propulsé par son propre poids ou d'une plombée sur
la ligne). Les leurres métalliques, cuillers ondulantes ou tournantes, leurres à palettes,
lames sont autorisés. Les bombettes, appâts naturels vivants ou morts, et pâte à truite
sont interdits ainsi que les œufs ou imitations d'œufs. La pêche en marchant dans l'eau

est interdite. Les formes, les matériaux, dimensions, cannes, moulinets, hameçons etc... seront libres, mais devront s'ajuster au règlement du site de Barouchat. Les leurres ne doivent pas être posés sur le fond en attente du poisson ils doivent être lancés et ramenés de façon à avoir un leurre en mouvement. Le lest sera tout le temps solidaire du leurre.

Exception : le drop shot est autorisé sous condition que l'hameçon soit solidaire du corps de ligne « toute potence interdite »

Montage Carolina interdit.

Mouches :

Toutes les techniques de pêche à la mouche sont autorisées.

Appâts naturels vivants ou morts, et pâte à truite sont interdits ainsi que les œufs ou imitations d'œufs.

Une seule mouche ou nymphe ou un seul streamer en action de pêche.

La pêche en marchant dans l'eau est interdite.

Les pêcheurs veilleront en toute circonstance à adopter un comportement respectueux envers le poisson, afin notamment de préserver intacte l'intégralité de leurs prises. Hameçons simples OBLIGATOIRES, sur les leurres en remplacement des triples, les arpillons devront IMPERATIVEMENT ETRE ECRASES. La technique de vérification pour les arpillons écrasés est la suivante : l'hameçon doit entrer et ressortir sans accrocs quand il est planté dans un tissu. Le compétiteur est tenu de vérifier ce point s'il n'utilise pas d'hameçon sans arpillons. Précision : 1 leurre avec 2 hameçons triples – chaque hameçon est remplacé par 1 simple sans arpillon. Toute autre précision nécessaire sur les leurres sera donnée lors du briefing.

En action de pêche, chaque pêcheur ne pourra utiliser qu'une seule canne et moulinet. Cependant, les concurrents peuvent avoir au maximum 3 cannes pendant l'épreuve. Il est obligatoire d'utiliser une épuisette pour valider les poissons, celle-ci sera obligatoirement : soit à mailles fines non nouées, soit en filet caoutchouc ou néoprène non traumatisant pour le poisson. Sont interdites épuisettes (ou salabres) avec filet à mailles nouées ou métalliques. Toute forme de pince à poisson est formellement interdite.

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire sur les barques (si vous le souhaitez pour plus de confort, vous pouvez apporter vos propres gilets)

➤ **Poissons comptabilisés**

Uniquement les truites, vivantes et repartant vivantes

➤ **Validation des prises**

Chaque binôme contrôle l'équipe à sa droite

Pour la pêche en barque, les équipes seront mixées pour le contrôle.

Des commissaires pourront également effectuer des mesures.

En cas de litige le Président ou un commissaire arbitre du club interviendra.

Ne seront considérés valides que les poissons capturés devant les opercules et repartis vivants en bonnes conditions après la remise à l'eau. Tout harponnage est interdit.

Tout poisson ne repartant pas vivant entraînera une annulation de la manche.

Après mesure, le poisson sera remis directement à l'eau de façon à lui garantir les meilleures chances de survie.

➤ **Mesure**

Mesure arrondie au cm supérieur (ex : 50,4 cm = 51cm)

La longueur des poissons est la longueur mesurée entre l'extrémité de la bouche et l'extrémité de la queue en position de nage

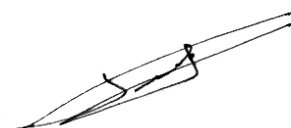
La longueur totale, c'est l'addition des longueurs finales

➤ **Classement**

Les vainqueurs seront les concurrents ayant comptabilisé le plus grand nombre de points à l'issue des manches, toutes manches confondues.

Le classement final sera effectué par binômes, afin de privilégier l'entraide et l'échange au sein des binômes.

Le Président
Frédéric DUBOIS



NB :

Le repas sera préparé par nos soins : en cas d'alimentation spécifique (allergie, végétarien, sans porc...) vous pouvez le préciser sur la fiche d'inscription, un menu aménagé pourra vous être préparé.